

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Abonnement
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

1842 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance générale du Lundi 11 Juin 1923, à 20 heures**1^o Vote sur la candidature de :**

MM. Tchiang Tsong Hoie, Mant, Poulot, Muguet, Bardon, Radot, M^{me} Joly, et de M. Besson (Denis), Pouilly-sous-Charlieu (Loire), parrains MM. Usuelli et Laruc. — M. Moulin (Firmin), licencié ès sciences, pharmacien, Montluel (Ain), parrains MM. Damians et Riel. — M. Vincent (Joseph), 18, boulevard Arago, Paris (13^e), *Lépidoptères paléarctiques, spécialement Catocala du globe*. — M. Poisson (Raymond), chef des travaux de zoologie à la Faculté des Sciences, 1, rue du Gaillon, Caen (Calvados), *Entomologie générale, spécialement Hémiptères aquatiques, Protozoaires parasites des Arthropodes*, parrains MM. Riel et Nicod. — M. Wytsman (Philogène), directeur du *Genera Insectorum*, Quatre-Bras, Tervueren (Belgique), *Coléoptères scarabéides, spécialement Goliathides*. — M. Cryns (Achille), ingénieur aux Charbonnages de Gosson-Lagasse, 4, rue du Bois, Jemeppe-sur-Meuse (Belgique), *Paléontologie des terrains houillers*, parrains MM. Clerc et Riel.

2^o Présentation de :

M. Sargnon (le Dr), 7, rue Victor-Hugo, Lyon, par MM. Bonnamour et Thiébaud. — M. Ravinet (Emile), directeur du Service commercial de Lyon de la Société anonyme des Etablissements Ferrero, 3, rue Duquesne, Lyon,

SÉANCE GÉNÉRALE DU 28 MAI

« Bombyx Mori » Liané var. « brunnea » André

Par M. le Dr PH. RIEL

J'ai obtenu 15 papillons de cette variété ou race, dont les œufs m'avaient été gracieusement offerts par MM. LEVRAT et CONTE, du Laboratoire d'études de la Soie de Lyon, qui les tenaient eux-mêmes directement du regretté ANDRÉ.

Les chenilles ont éclos le 20 mai 1909, se sont enfermées dans leurs cocons fin juin, 12 papillons ont éclos le 22 juillet, dont tous les ♂, 1 ♀ le 23 et 2 ♀ le 25.

Les ♂ les plus colorés sont presque entièrement d'un gris foncé presque noir, sauf une éclaircie blanchâtre apicale, allongée le long et près de la moitié supérieure du bord externe. La tache réniforme du disque est peu marquée, mais cependant visible en plus foncé.

Quand on passe à des échantillons moins foncés, la teinte gris noirâtre se dégrade de plus en plus et finit par n'exister bien nettement que sur la tache et les rayures habituelles de l'espèce. Ces dernières étant réunies deux par deux et l'intervalle séparant deux rayures de la même série étant comblé par la couleur brune, ces deux lignes consécutives sont remplacées par une seule bande brune, le fond étant plus clair, mais cependant notablement plus coloré que chez les échantillons normaux. Si on continue à examiner la série en suivant dans le sens de la dégradation de la teinte, on arrive à des échantillons semblables aux précédents, mais moins colorés, ensuite à des échantillons présentant simplement les lignes ou rayures normales et enfin à des échantillons à lignes obsolètes.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette série de 15 échantillons, c'est qu'étant classés dans l'ordre ci-dessus indiqué, c'est-à-dire dans le sens de la dégradation de la teinte, on constate : 1° que la série est continue ; 2° que tous les ♂ sont en tête ; 3° qu'il n'existe aucun hiatus bien sensible entre le dernier ♂ et la première ♀, c'est-à-dire que le ♂ le moins coloré ne l'est que légèrement plus que la ♀ la plus colorée.

Cette race semble donc peu fixe, mais, malgré cela, elle ne peut pas être considérée comme une aberration puisqu'elle se reproduit manifestement sinon absolument. Les chenilles et les cocons ne semblent pas différer des chenilles et des cocons de la race la plus habituellement cultivée en France.

Deux papillons semblables aux échantillons moyens de cette série, et ayant la même origine, sont figurés avec le nom de « *Bombyx mori* noir », sous les numéros 8 (♂) et 9 (♀) de la planche VI du septième fascicule (Bombycides), de l'Essai de classification des Lépidoptères producteurs de Soie, magnifique publication extraite des « Rapports du Laboratoire d'Etudes de la Soie de la Condition publique des Soies de Lyon à la Chambre de commerce de Lyon ».

Le nom de *brunnea* André n'a jamais été publié jusqu'à ce jour, du moins à notre connaissance.